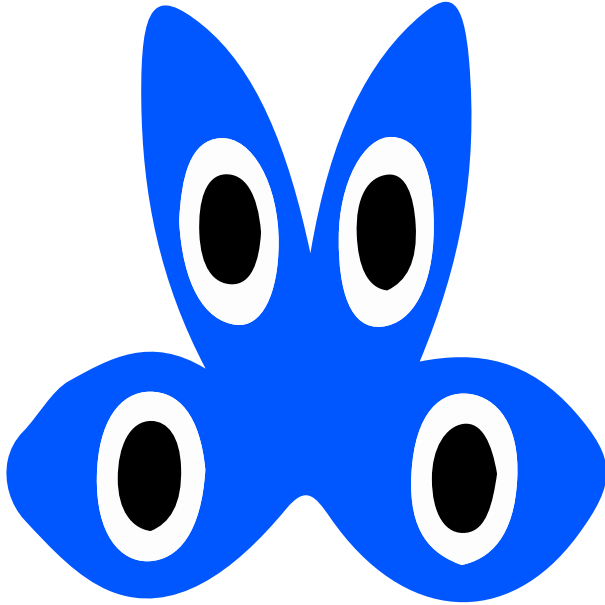


Axes

écrit par Institut psychanalytique de l'Enfant



L'intervention de clôture à la première Journée, prononcée par Jacques-Alain Miller, donne à l'Institut de l'Enfant les axes de son action :

1

« Il appartient à l'Institut de l'Enfant de restituer la place du savoir de l'enfant, de ce que les enfants savent »

Les modes d'émergence de ce savoir, ses censures, ses bizarreries, ses créations, feront l'objet d'un recueil attentif, qui ne soit pas trop contaminé par nos idéaux de l'enfance.

2

« Il revient à l'Institut de l'Enfant de dégager dans l'éducation la fonction que tient le désir de l'Autre »

Ce qui vaut pour un enfant dans ce qui lui est transmis et la place qu'y prennent ceux qui incarnent cette fonction, voilà ce que nous souhaitons mettre à notre étude.

3

« L'enfant, aujourd'hui, est un enjeu de pouvoir »

État, famille, médias, forment un « triangle des savoirs », et rivalisent auprès de l'enfant, au point que nul ne sait qui a autorité sur l'enfant, des énoncés de la Loi, des paroles des parents, ou des jeux vidéo ! Nous interrogerons ces savoirs, en tant qu'ils édictent des normes d'autant plus féroces qu'elles se présentent comme universelles.

4

« La cure psychanalytique n'est pas une éducation »

La responsabilité des psychanalystes est engagée dans la place qu'occupe l'enfant dans les discours du temps présent et la cure psychanalytique est le lieu où peuvent s'élaborer des réponses nouvelles et des nouages nouveaux. L'œuvre de Freud et l'enseignement de Jacques Lacan, avec les éclairages qu'ils apportent sur la place de l'enfant, sont des ressources sur lesquelles les praticiens peuvent faire fond pour se déprendre des conformismes qui toujours menacent.